

# JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

PAR M<sup>r</sup>: DE V

---

Nro: IX.

F E V R I E R 1790.

SECONDE LETTRE A L'AUTEUR DU JOURNAL.

*Dimanche 28.*

*Monsieur.*

**L**a complaisance que vous avez eu d'insérer ma première lettre dans votre Journal, m'engage à vous écrire encore celle-ci, dont le sujet sera non moins important. Il s'agit de la prétendue proposition faite par une cour amie, de la cession de Thorn & de Dantzick contre une diminution dans les péages de la vistule: proposition que je soutiens n'avoir aucune réalité, malgré le bruit universel qui en a courru & qui ne peut être considéré que comme un bruit de ville; car cette proposition n'a été faite qu'en présence des membres de la Députation, qui ont tous juré le

(1)

secret, & par conséquent la ditte nouvelle ne sauroit avoir de source connue.

A la vérité je dois avouer que des gens qui se prétendoient bien instruits, m'ont fait observer que dans les Républiques, les comités même assermentés étoient toujours des corps poreux, qui laissoient insensiblement transpirer apeuprès tout leur contenu: mais en convenant de la justesse de cette observation, je soutiens toujours que la proposition n'a pas été faite, & voici mes raisons.

Premièrement. Le ministre qui auroit ainsi conseillé le Monarque que nous révérons tous, auroit pu s'attendre à la réponse suivante que nous essayerons de rapprocher de la question, afin de mieux faire sentir *l'impossibilité* de celleci.

*Question.*

*Voulez vous nous ceder Thorn & Dantzick si nous diminuons les péages de la vistule?*

*Réponse.*

*Voulez vous nous ceder Francfort & Breslau, si nous augmentons les transit que l'on en retire?*

Mais mé dira-t-on, cette réponse admissible entre puissances égales, devient absurde du foible au fort.

A cela ma réplique est, que la distinction de foible & de fort n'entre pour rien dans les ba-

lances de la justice; & ne sauroit avoir de crédit dans les conseils du monarque, qui a soutenu la veuve de la Lippe, au risque de perdre le plus ferme soutien de la ligue germanique: Qui a fait revivre l'équité dans les tribunaux de Wetzlar; enfin, qui, s'adressant à la nation Polonoise, lui a parlé de *sa droiture & de la dignité de sa politique.*

Je dis plus. La distinction de foible & de fort est non seulement *injuste*, mais ici elle est *impolitique* au plus haut degré; car la Prusse joue certainement aujourd'hui le rôle de puissance première; à ce titre elle excite la jalousie, elle ne peut l'endormir qu'à force de modération. La crainte de l'Autriche a formé la ligue germanique, mais ce qui la soutient, c'est l'opinion que l'on a en Allemagne du caractère de Frédéric Guillaume. La haine des Russes a fait la révolution en Pologne, mais ce qui la soutient, c'est cette même opinion. De toutes ces raisons je conclus que la proposition mentionnée ci dessus n'a aucune réalité.

Je fais qu'on peut me répondre, que S. M. Prussienne bien éloignée de vouloir user de *prépuissance*, a au contraire voulu nous favoriser, vu que le commerce de la Pologne ne peut se faire sur nos frontières, parceque nous seuls

---

avons à assez bon prix les bras nécessaires à la manœuvre des bateaux; qu'il ne peut pas non plus se faire à Elbing, à cause de la pénurie des capitaux dans cette ville, qu'enfin, il ne peut pas se faire à Dantzick dans l'état où sont les choses; en un mot, que s'il y a une espèce d'opprobre politique attaché aux cessions territoriales, le profit que nous devons tirer de celle-ci devoit nous y rendre insensibles. Mais bon Dieu! si nous avions voulu de la honte & du profit, nous n'avions nul besoin de nous détacher de la Russie: le transit par ses nouvelles acquisitions, le séjour de ses armées, fesoit couler des fleuves d'or dans nos provinces du midi: mais peu de gens accepteroient cent mille écus de rente, aux conditions de passer tous les jours une couple d'heures au carcan; & voila pourquoi nous nous sommes détachés.

Enfin ceux qui soutiennent la réalité de la proposition, disent qu'elle a été faite comme ouverture de négociation & non comme *ultimatum*: mais ce sont précisément des *ultimatum* qu'il faudroit avec les nations, qui semblables aux troupes de cerfs renfermées dans les parcs, s'effarouchent tous à la fois au moindre bruit, & ne reviennent que lentement & les uns après les autres même lors qu'ils reconnoissent le garde chasseur qui les nourrit. Or il faut convenir

qu'un peu de défiance est permise, lors qu'on entrevoit le desir de s'agrandir réuni aux moyens & à la convenance.

Cependant un peu de bien a résulté des bruits vrais ou faux qui sont le sujet de cette lettre. Dans la Séance du vendredi, toutes les querelles au sujet de la coëquation ont été suspendues; un second impôt *protunc* a été mis sur les feux; & S. M. a donné tous ses Diamants. Heureuses les nations qui trouvent toutes leurs ressources en elles mêmes, heureuses mêmes celles qui les y cherchent, car la réunion de toutes les volontés en une seule, peut produire des effets fort au dessus des forces visibles & calculables.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à dire sur la sollicitude ombrageuse dont on a été saisi ici au seul mot de cession. Puisse la froideur qui en est résultée, amener un de ces éclaircissements, qui rendent les liaisons plus intimes & plus durables. Ceux qui comme moi le désirent, fondent leur espoir sur les observations suivantes.

L'alliance ne devoit être fondée que sur les avantages mutuels de la défensive. Je dis mutuels, je pourrois dire égaux; car si les deux cent mille hommes de l'une des parties contractantes, sont plus formidables que les soixan-

te mille républicains, ceux ci seront toujours plus disponibles, pour l'Allié qui saura s'y prendre; avantages qui vaut bien des arondissements. Telle doit être donc la base de l'alliance, lorsque les desirs impérieux de quelques membres des Etats, forcerent d'ajouter un traité de commerce, que peut être une politique insidieuse avoit mis en avant pour empêcher l'effet de l'autre.

Ce n'est pas tout. L'on assure que les instructions données à cet égard, contenoient des articles qui n'étoient nullement admisibles, & auxquelles on a cru devoir répondre par d'autres qui ne l'étoient pas davantage, ainsi qu'il se pratique dans les *marchandages* appellés négociations. Mais nous observerons avec satisfaction que le cabinet de Berlin, peut être s'apercevant du piège, a soigneusement séparé les deux traites.

Enfin nous observerons que, si réellement le but de tant de soins étoit la possession de deux villes, la marche la plus naturelle eut été une intelligence parfaite avec la cour qui veut balancer ici celle de Berlin, or rien n'annonce cette intelligence. Je finis par une dernière réflexion qui n'est pas aussi étrangère à notre sujet, que peut être elle le paroitra d'abord. Les cabinets sont pleins de gens d'une grande

expérience, or l'expérience est souvent trompeuse, car elle conclut de ce qui a été à ce qui sera, tandis qu'elle devrait souvent conclure le contraire. Je m'explique: l'expérience dit: *les Polonois ont cédé, donc ils céderont encore.* Et moi je conclurois, *donc ils ne céderont plus.* L'expérience dit encore: *Les peuples se sont toujours sacrifiés à l'ambition de leurs souverains, donc ils le feront encore.* & moi je serois fort tenté de conclure: de même, *donc ils ne le feront plus.*

*Conclusion.*

J'ai cru pouvoir en bonne logique regarder comme improposé, ce qui par sa nature m'a paru improposable. J'ai cru aussi devoir justifier la nation sur la sensibilité qu'elle a temoigné: mais je crois avec la plus saine partie de la nation que cette sensibilité doit avoir des bornes; & J'essayerai de traiter ce sujet dans une lettre subsequente.

*J'ai l'honneur d'être.*

*Monfieur &c. &c. &c.*

*J. P.*

P. S. J'ai avancé dans ma dernière lettre, que Charles douze avoit envoyé au Sénat de Suède une de ses bottes pour le présider: mais

un suédois très savant dans l'histoire de son pays, m'ayant assuré que cette anecdote y étoit entièrement ignorée, je me hâte d'avertir qu'en effet je ne l'ai point vu ailleurs que dans les écrits de Voltaire; source où j'aurois du sans doute puiser avec plus de précaution, autant par amour pour la vérité, que par la crainte, de me brouiller ainsi à propos de bottes, avec une nation aussi respectable.

Nous croyons faire plaisir au Public, en lui donnant une idée des impôts qui se levont actuellement en Gallicie. Une terre qui selon le cadastre (Urbarium) fait par la Commission Impériale, doit rendre 57238. florins 19. gros argent de Pologne, payé en contributions Seigneuriales pour la terre - 5572 fl: 18. gr:  
 Impôts sur les boifsons. - - 1832.  
 Pour les Quartiers des Troupes. 296.  
 Contributions pour la Guerre. - 4620.  
 Les communes de la même terre payent, - - - 14702 28  
 Et les Officiers économiques du Seigneur (Quartum geney). - 1122 10.  


---

 Total 28445 26 gr:

D'après les nouvelles ordonnances de l'Empereur, il faut payer la moitié de cette somme

---

d'avance; & fournir les fourages nécessaires pour l'armée, à crédit jusqu'à la fin de la guerre. Sous la même condition le Seigneur doit fournir 260. *Korzec* de seigle & 699. d'avoine. Les communes, 420. *Korzec* de seigle & 1080. d'avoine. On compte le seigle à 14. florins le *Korzec*, tandis qu'il coute sur les lieux 20. & l'avoine à 6. tandis qu'il coute 9.

Pour ce qui concerne les recrues, on ne peut rien avancer de positif pour toutes les terres, car cela dépend des circonstances: mais une terre de la valeur que nous venons de dire, a fourni depuis le commencement de la guerre au delà de 60. Soldats; & aprésent on en demande 50. au Seigneur.

Des nouvelles authentiques nous apprenent que la Gallicie vient d'envoyer à Vienne des Députés pour demander, 1. Que puisque S. M. Impériale, avoit réclamé, lors du partage de la Pologne, la Gallicie comme un démembrement de la Hongrie, cette première soit jointe à ce royaume, & jouisse de tous les mêmes privilèges. 2. Que la ditte Gallicie ayent ses Etats. 3. Enfin, que ces Etats soient assembles en Diète au mois d'avril prochain.



